

## COMMISSION ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Marché de collecte des ordures ménagères et assimilés :

2010 verra un nouveau contrat de collecte des ordures ménagères. La Commission Environnement et Développement Durable a donc travaillé toute l'année sur l'optimisation de ce service, en accord avec toutes les communes composantes, y compris Vallon Pont d'Arc, puisque la collecte des ordures ménagères est intégrée dans ce nouveau contrat.

Ce marché public a donc été publié le 29 septembre 2009 et la commission d'appel d'offre du 24 novembre 2009, suite à l'analyse du cabinet d'étude Girus, a retenu la société SITA, pour le prochain marché, pour une durée de deux ans renouvelable deux fois un an. Dans ce marché était demandée une tranche ferme concernant 14 communes du territoire, une tranche conditionnelle concernant la commune de Bessas qui n'est toujours pas sortie du syndicat de collecte Sicom Granzon et Claysse, ainsi qu'une option carton qui n'a pas été retenue par la commission d'appel d'offre étant donné que le montant proposé était bien au dessus des estimations faites par le cabinet d'étude Girus.

Ce marché s'élève à un montant de 381 100 € HT annuel pour la collecte des ordures ménagères sur 14 communes et tri sur 3 communes. La tranche conditionnelle pour la commune de Bessas s'élève à 10 910 € HT.

La collecte du carton sera réétudiée de sorte que ce service soit pris en compte par la communauté de communes. La commission va donc y travailler afin d'estimer au plus juste et mettre en place une collecte cohérente en fonction de chaque commune.

### La redevance spéciale des professionnels :

2010 verra également la mise en place de la Redevance Spéciale des Professionnels. Au cours du premier trimestre, la commission, avec l'aide du cabinet Girus, achèvera les estimations nécessaires et les modalités de mise en place de cette redevance spéciale.

## COMMISSION CULTURE SPORT LOISIRS

Les membres de la commission ont une volonté, une ambition, c'est d'être à côté de ceux qui s'engagent dans l'animation et la vie de notre territoire. Le Conseil Communautaire, sur notre proposition, a apporté, au cours de l'année 2009, son soutien à neuf associations qui ont organisé des manifestations que nous avons définies d'intérêt communautaire et de par l'importance et l'attrait qu'elles génèrent au niveau des concurrents ainsi que de notre population. Le succès fut au rendez-vous de l'ensemble grâce au dynamisme et à l'engagement de leurs membres et des bénévoles qui les ont soutenues.

Notre engagement se confirme dans le temps par une convention avec le Conseil Général et la Région, sur une base de trois ans pour les associations Labeaume en Musique, et Vivante Ardèche située sur la commune de Vogüé.

Le projet du Boulodrome est dans sa phase de réflexion et d'études, l'opérationnel devrait se concrétiser au cours de l'année 2010.

Une salle de cinéma, des terrains multisports, tout un programme pour permettre à chacun d'entre vous de pouvoir bénéficier d'infrastructures correspondant aux souhaits et aux besoins de notre collectivité.

## COMMISSION TRANSPORT

### Situation actuelle des transports sur le territoire :

Sampzon-Vallon, Salavas-Lagorce-Vallon, tous les jeudis matin en direction du marché de Vallon Pont d'Arc de janvier à décembre.

Sampzon-Ruoms, Grospièrres-Comps-Ruoms, Rochecolombe-Lagorce-Ruoms, tous les vendredis matin en direction du marché de Ruoms de janvier à décembre.

### Bilan financier au 31/08/2009 sur l'ensemble du réseau :

Nombre de passagers transportés : 651

Dépenses : 19 579.46 €

Recettes (tickets) : 1 439.45 €

Subvention du Conseil Général : 11 911.45 €

Communauté de Communes : 6 228.56 €

### Modification pour 2010 :

- Suspension du service Bessas-Barjac (absence de passagers). Le projet sera réétudié en cas de nouvelles demandes.

- Modification du circuit Rochecolombe-Ruoms avec départ de Sauveplantade, création d'arrêts intermédiaires (notamment au carrefour de la route de Ruoms-Lagorce)

- Mise en place d'un circuit sur la commune de Labeaume

- Pour tout renseignement complémentaire contactez la mairie de votre domicile ou la Communauté de Communes au 04 75 37 61 13

## DE VOGÜÉ À GROSPIÈRRES/BEAULIEU LA VOIE VERTE, OÙ EN SOMMES-NOUS ?



Le projet de voie verte a commencé à se concrétiser par un appel d'offre pour un cabinet d'étude lancé au mois de juin 2009. Suite aux propositions, le cabinet Eurocréa a été choisi le 28 juillet, pour ce projet. La mission de ce cabinet a commencé le 13 août par la présentation de la méthode de travail d'Eurocréa, des choix des orientations possibles concernant l'aménagement de l'ancienne voie ferrée.

Au cours de la réunion du 17 septembre, suite à l'achèvement de la phase «Reconnaissance et restitution» et à la constitution du pré-dossier de faisabilité, Eurocréa a présenté l'état des lieux de la future voie verte : proposition de revêtements possibles, proposition de signalétique et de mobiliers urbains, préparation du budget prévisionnel. Il est envisagé une connexion via la future voie verte pour les communes qui ne sont pas traversées par le projet mais qui en sont proches.

Les prochaines réunions apporteront plus de précisions sur le cheminement des futurs utilisateurs de la voie verte à savoir : piétons/joggers, cyclistes, rollers, cavaliers, personnes à mobilité réduite.

**Une autre manière de découvrir notre communauté en toute sécurité !**

**Nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de ce projet.**

# la lettre

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche  
Terre des Hommes, de la Pierre et de l'Eau

N°7 - Hiver 2009



## édito

L'année 2010 va voir aboutir certains projets importants, sur lesquels les élus de la Communauté de Communes travaillent depuis de longs mois.

Ainsi, le topoguide des 370 km de chemins de randonnée, maillant l'ensemble de nos 15 communes, va paraître au printemps, apportant une touche finale à ce réseau après le balisage et la signalétique.

Ensuite, l'étude de faisabilité de la voie verte, qui se termine en fin d'année 2009, va permettre de préparer, dès 2010, une première tranche de travaux sur une partie de l'ancienne voie ferrée. Ce projet revêt une importance toute particulière, tant en matière de loisirs, que de sécurisation et de développement des modes de déplacement dits « doux », à vélo ou à pied. Cette véritable « colonne vertébrale » de notre territoire, qui traverse déjà 7 de nos 15 communes, va, par l'intermédiaire de voies secondaires et d'itinéraires partagés sur des voies communales, relier l'ensemble des habitants depuis Vogüé jusqu'à Vallon Pont d'Arc. Des liaisons sont également prévues vers Aubenas-Vals, le secteur de Largentièrre, St Paul le Jeune et le Gard via Beaulieu.

En matière d'habitat, une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) est lancée de 2010 à 2012, pour aider les propriétaires modestes à améliorer leurs habitations, les rendre performantes énergétiquement, les adapter à leur handicap si nécessaire. Les aides devraient également inciter les propriétaires loueurs à créer ou aménager des logements à loyers modérés conventionnés, notamment de petites superficies T1 et T2, qui manquent actuellement sur notre territoire. Cette opération est prévue pour 3 années au cours desquelles des permanences organisées dans les mairies informeront l'ensemble des personnes intéressées.

En matière d'équipement, la réhabilitation du boulodrome couvert situé à Chauzon est très attendue par de nombreux adeptes de la pétanque, de tous âges. Le projet architectural, confié au cabinet Charnay d'Aubenas, vous sera présenté plus en détail dans une prochaine lettre.

Voilà pour ce qui est des plus gros projets qui se concrétisent jour après jour.

Parallèlement, le travail continue en commissions, associant de très nombreux conseillers de vos communes respectives.

- Une navette de transports locaux sera mise en place en début d'année 2010 sur Labeaume, en direction de Ruoms le vendredi matin.

- La collecte des déchets ménagers a fait l'objet d'une nouvelle consultation et au 1<sup>er</sup> janvier, la commune de Vallon Pont d'Arc va être intégrée à ce dispositif.

- Une crèche est en construction sur Vogüé, et la Communauté de Communes en assurera ensuite la gestion à compter de cet automne.

- Un important travail est en cours au sein de la commission Accessibilité pour établir l'état des lieux de l'accès aux services publics et au cheminement dans les bourgs.

D'autres thèmes sont en réflexion, comme le transfert de la voirie, l'intervention de la Communauté de Communes en matière de tourisme, secteur d'activités fondamental, l'accompagnement sur l'ensemble de notre territoire de l'Espace de Restitution de la grotte Chauvet, où chacun a un rôle à jouer pour favoriser le classement du site Chauvet-Pont d'Arc au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Toutes ces réalisations n'auraient pu aboutir sans ce regroupement de nos 15 communes. La réforme territoriale, dont on parle beaucoup aujourd'hui, réserve une place encore plus grande au rôle des Communautés de Communes, notamment pour le développement des territoires ruraux comme le nôtre. La Communauté de Communes est aux côtés des communes qui la composent, et nous travaillons ensemble dans ce mouvement vers la solidarité et la mutualisation de nos projets, accentué encore par les incertitudes sur le remplacement de la Taxe Professionnelle. Nous sommes tous des élus communaux, dépassant les intérêts particuliers pour servir l'intérêt général d'un territoire et de ses habitants. La tâche est rude, mais nous sommes forts de l'action quotidienne et de l'engagement de tous les élus locaux.

*Au nom de l'ensemble des délégués communautaires, que cette année 2010 vous apporte, à tous et toutes, bonheur, santé et réussite.*

DANIEL SERRE  
Président

BALAZUC - BESSAS - CHAUZON - GROSPIÈRRES - LABEAUME - LAGORCE - PRADONS - ROCHECOLOMBE - RUOMS - ST ALBAN-AURILLIÈRES - ST MAURICE-D'ARDECHE - SALAVAS - SAMPZON - VALLON-PONT-D'ARC - VOGÜÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES GORGES DE L'ARDECHE

## A LA UNE !

«Printemps 2010 :  
sortie du topoguide  
des chemins de randonnée»



Journal d'informations  
de la Communauté de Communes  
des Gorges de l'Ardèche  
Siège social : Vallon-Pont-d'Arc

Directeur de la Publication : Daniel SERRE  
N° ISSN : en cours

Adresse :  
Quartier Ratière - BP 46  
07150 Vallon-Pont-d'Arc  
Tél. 04 75 37 61 13 - Fax. 04 75 38 46 81  
e-mail : communesgorgesardeche@wanadoo.fr

Création : pomclic.fr - 04 75 35 38 22  
Impression : Fombon

## LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ

La Commission Intercommunale d'Accessibilité s'est réunie pour la seconde fois au cours du mois de novembre afin de planifier les rencontres pour l'année 2010.



En effet, elle a pour rôle de dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports en prenant en compte toutes les formes de handicap pour décembre 2010 : du travail en perspective !

Elle recensera également au cours de l'année l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées. Donc si vous êtes propriétaire et que vous louez des logements accessibles aux personnes porteuses de handicap, merci de vous faire connaître auprès des services de la Communauté de Communes en appelant au 04 75 37 61 13.

## INFORMATION ET INSTRUCTION DES DOSSIERS RSA

Stéphanie Gimenez et Olivier Bouilly, de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, sont les maillons indispensables à l'élaboration d'un dossier RSA complet.

Il y a 3 types de Revenu de Solidarité Active (RSA) destinés à différentes situations :

- Le RSA socle qui est attribué aux personnes dépourvues de revenus salariaux (ancien RMI),
- Le RSA majoré qui concerne les personnes isolées assumant la charge d'un ou plusieurs enfants (ancien API),
- Le RSA activités qui concerne les travailleurs à faible revenu, il permet de compléter les revenus salariaux.



Stéphanie et Olivier sont à votre disposition pour vous informer et vous aider à compléter au mieux votre dossier. Ils gèrent également l'envoi de votre dossier à la CAF ou à la MSA. Alors n'hésitez pas à les appeler pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous.

**Stéphanie Gimenez et Olivier Bouilly  
assurent votre accueil au : 04 75 37 61 13**

## LE SECTEUR ENFANCE-JEUNESSE, UN AXE PRIORITAIRE DES ELUS DU TERRITOIRE AU SERVICE DE LA POPULATION

### LA PETITE ENFANCE SUR NOTRE TERRITOIRE

#### Des structures multi-accueils au service du territoire :

Les Péquelous à Ruoms  
Avec un agrément de 30 places



Les Galopins à Vallon Pont d'Arc  
Avec un agrément de 40 places



Et bientôt le multi-accueil de Vogüé

Avec un agrément de 20 puis 30 places pour répondre aux besoins

Maryse Serret, directrice des Péquelous et Bernadette Peyronnel, directrice des Galopins avec leur équipe de professionnels oeuvrent pour le bien-être de l'enfant en respectant leur rythme de vie tout en promouvant l'éveil et la socialisation. Leur fonctionnement en association loi 1901 implique une adhésion des familles.

Ayant relevé un manque d'accueil des petits dans le secteur Nord de l'intercommunalité, les élus locaux ont souhaité créer un multi-accueil à Vogüé. Cette dernière structure, en cours de construction, sera opérationnelle en fin d'année 2010.

## L'ENFANCE ET LA JEUNESSE AVEC L'ASSOCIATION JEUNESSE ANIMATIONS LOISIRS

Au bout de trois ans d'existence, la Communauté de Communes a réparti les prestations en direction de l'enfance et la jeunesse sur le territoire afin que chaque enfant puisse en bénéficier. En outre, une colonie et des mini camps ont été organisés pour répondre au mieux aux besoins des enfants. Cependant, les adolescents n'ont pas été oubliés avec la mise en place d'un accompagnement à la scolarité des lycéens le samedi matin, la création d'un pass'ados et la continuité des projets des aide-ados. L'ensemble de ces prestations subventionnées par la Communauté de Communes est organisé par l'association Jeunesse Animations Loisirs. Cette association loi 1901 touche un peu plus de 700 enfants du territoire chaque année. Il est donc important que les parents s'investissent dans l'association afin d'épauler le bureau, qui sous la houlette de Marie-Claude Guérin, sa présidente, fait un travail remarquable.



Marion Gatt, directrice, et son équipe d'animation mettent ainsi en œuvre les centres de loisirs sur le territoire. Toute cette équipe dynamique sait mettre ses compétences au service des enfants et des jeunes.

Pour plus d'informations : 04 75 39 62 52  
N'hésitez pas à les contacter.



## DERNIER TRIMESTRE 2010 : UN RÉSEAU RAM ITINÉRANT Réseau Aide Maternelle

Besoin d'un mode de garde, dès septembre 2010, vous trouverez un interlocuteur à votre disposition pour répondre au plus près à votre demande.

## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Les services départementaux de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) ont approuvé l'étude menée par le Centre d'Amélioration du Logement de l'Ardèche et valident donc le principe d'une OPAH sur le territoire de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche.

Cette OPAH, prévue de 2010 à 2013, a pour finalité d'aider financièrement les propriétaires à rénover leurs logements, notamment les logements locatifs. Elle s'adresse également aux propriétaires occupants, mais dans ce cas en tenant compte des conditions de ressources.

La Communauté de Communes s'engage aux côtés de l'État et de la Région Rhône-Alpes pour financer cette opération, dont la finalité première est de renforcer une offre locative sociale de qualité.

L'OPAH sera opérationnelle à compter du début de l'année prochaine, un technicien sera à la disposition des propriétaires pour les aider à chaque étape de leur projet. Une communication spécifique sera mise en place dans les mairies et à la Communauté de Communes pour apporter une information précise lors du démarrage de l'opération.

## COMMISSION COMMUNICATION

La commission a travaillé sur les dernières lettres de l'intercommunalité, la mise en place des photos des communes dans les locaux ainsi que le projet de portes d'entrées du territoire pour lequel une consultation vient donc d'être lancée auprès de 5 entreprises pour un rendu des offres le 16 décembre 2009.



Site internet :  
Chacun peut se renseigner auprès du site internet :

[www.cc-gorgesardeche.fr](http://www.cc-gorgesardeche.fr)

pour tous les services mis en place par la Communauté de Communes à savoir : l'action sociale, l'enfance et jeunesse, les transports, les chemins de randonnée, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et le service d'ordures ménagères. Ces informations figurent dans l'onglet «services à la population».

## VOLET TERRITORIAL GROTTES CHAUVET

Appel à projet patrimoine et culture pour l'ensemble du territoire :

Afin de réussir l'intégration du site de l'espace de restitution Grotte Chauvet et la demande de labellisation UNESCO de cet espace, il a été décidé de lancer un appel à projets patrimoine et culture qui a pour objectif de faire émerger et encourager les démarches de valorisation autour du patrimoine et de la culture dans le sud Ardèche.

Cet appel à projet ambitieux tourne autour de plusieurs thèmes : cohérence de l'offre préhistoire-art pariétal entre les sites existant sur le territoire, association du patrimoine préhistorique et historique à l'image du territoire, renforcement du fonctionnement en réseau des différents sites, mise en valeur de la notoriété culturelle, historique et artistique de la grotte et du territoire par la création artistique, mais aussi incitation à une élévation qualitative des principaux sites touristiques correspondants et présents sur le territoire et enfin organisation d'une mobilisation forte des habitants.

Cette démarche s'inscrit dans le contrat de projet état-région-département «projet grotte Chauvet Pont d'Arc» et engagé dans la 1ère phase opérationnelle 2009-2011. Les principaux points du projet du cahier des charges sont : une action d'amélioration de la qualité de l'accueil, de l'animation, de la médiation et de la présentation du patrimoine tout public. Les candidats peuvent être des structures privées ou publiques. La plupart des 15 communes de notre territoire déposent un projet contribuant à cette démarche globale de valorisation du patrimoine autour de la grotte Chauvet.

L'espace de restitution va maintenant voir le jour, c'est une véritable chance pour notre territoire, pour l'économie locale, pour l'emploi, pour la dynamique de notre bassin de vie. Nous avons donc la responsabilité pour le futur de réussir cette première étape et pour cela donnons-nous les outils indispensables pour y accéder.